

REUNION DU JEUDI 29 JUIN 2017

Convocation du 22 juin 2017

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} juin 2017.
2. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 GRDF.
3. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 de SUEZ.
4. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 du SPANC de la CCBG.
5. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 du SITOMAP.
6. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 du service de l'Eau.
7. Vote des tarifs des services de l'Eau au 1^{er} août 2017.
8. Vote des tarifs des services de l'Assainissement au 1^{er} août 2017.
9. Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au 14 août 2017.
10. Décision Modificative n° 2 sur le budget de la Commune.
11. Affaires diverses.

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, P.COLMAN, E.DENIAU, P.LABRUNE, V.GOUEFFON, C.LOISEAU, C.BARBIER, C.DEGUIL, M.DELARUE, K.LE GOVIC, S.BOUDIN.

Absents représentés : B.TARRON représenté par JC. BOUDIN, P.THAUREAUX DE LEVARE représenté par S.BOUDIN, I.PROSSER représenté par C.BARBIER, C.LORENTZ représenté par G.LEGRAND.

Secrétaire de séance : P.COLMAN

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de reporter les points suivants à l'ordre du jour :

1. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 du SPANC de la CCBG.
2. Proposition de validation du compte rendu d'activité 2016 du SITOMAP.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions et valide le compte rendu du conseil municipal en date du 1^{er} juin 2017.

Adoption du compte rendu d'activité 2016 de la concession de Gaz GRDF

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel d'activité de la concession de gaz de l'exercice 2016 établi par GRDF.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ce rapport qui sera mis à disposition du public.

Adoption du rapport annuel 2016 de l'assainissement établi par le délégataire

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel du service public d'assainissement de l'exercice 2016 établi par le délégataire, la Lyonnaise des Eaux.

Après présentation de ce rapport et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le rapport annuel de l'exercice 2016 du service public d'assainissement. Le rapport est mis à disposition du public.

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau - Exercice 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport concernant le service public de l'Eau de l'exercice 2016. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve ce rapport et charge Monsieur le Maire de transmettre un exemplaire à la Sous-Préfecture de Pithiviers, à l'Agence de l'Eau et à la D.D.T. du Loiret.

Réévaluation des tarifs du service de l'eau à compter du 1^{er} aout 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil les propositions de réactualisation des différents tarifs du Service de l'Eau. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de réviser les tarifs **à compter du 1^{er} août 2017** et fixe les barèmes suivants :

- **Prix du m³ d'eau :** 1,11 € H.T.
- **Forfait annuel de location de compteur :**
 - Ø 15 = 16,20 € H.T.
 - Ø 20 = 20,76 € H.T.
 - Ø 25 = 39,84 € H.T.
 - Ø 32 = 46,44 € H.T.
 - Ø 40 = 56,64 € H.T.
 - Ø 50 = 68,28 € H.T.
- **Frais d'installation de nouveau compteur établi au coût réel.**
- **Frais d'accès au réseau** à appliquer pour les demandes de raccordement

Maison individuelle = 420,00 € H.T

Logement locatif = 620,00 € H.T

Habitations dont le réseau d'eau potable et le branchement ont été réalisés par un lotisseur ou un aménageur
= 300,00 € H.T.

Ce forfait comprend la fourniture et l'installation du compteur d'eau dans la borne de comptage en attente ainsi que les frais administratifs liés à cette demande.

- **Frais d'intervention sur branchement**

Pour fermeture = 40,00 € H.T

Pour ouverture = 40,00 € H.T

Redevance Assainissement - Année 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition du tarif de la part communale de la redevance Assainissement pour l'année à venir. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix du m³ d'eau assainie à 0,93 € H.T. à compter du 1^{er} août 2017.

Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'adjoint technique au 14 aout 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il lui appartient de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de créer, un poste d'adjoint technique à temps complet, à compter du 14 aout 2017 et décide d'inscrire les budgets nécessaires au chapitre 12 (charges du personnel).

Pose d'une climatisation dans le cabinet médical affecté au Dr BERTHAULT

Après avoir reçu et étudié la demande du Dr BERTHAULT, le Conseil Municipal accepte d'installer une climatisation dans son cabinet. Le montant de l'installation s'élève à 2 999,15 € TTC.

Décision Modificative n ° 2 Budget de la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits budgétaires alloués sur le budget de la Commune.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 800,00 €
D-21318-127 : EGLISE	0,00 €	1 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135-140 : MAISON MEDICALE	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-117 : Voirie	0,00 €	14 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	18 800,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	18 800,00 €	0,00 €	18 800,00 €
Total Général		18 800,00 €		18 800,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

Affaires diverses

- Des travaux de réfection de chaussée seront effectués au cours de l'été sur la RD 5, entre Ronville et Neuville aux Bois.
- Les travaux d'aménagement de sécurité à Gallerand doivent se terminer fin juillet, avant la réfection de la chaussée programmée sur toute la longueur de la traversée du hameau par le Conseil Départemental.
- Le programme de travaux de Point à temps sur les routes communales est établi pour cet été. L'Entreprise LALY effectuera les travaux.
- Des excès de vitesse ont encore été constatés dans le secteur des rues du Vivier et de la Gervaise. La pose d'un coussin berlinois supplémentaire sera étudié rue du Vivier.
- ECOLE :
 - Une classe de l'école maternelle fermera à la prochaine rentrée
 - Des travaux d'aménagement de l'école élémentaire seront réalisés cet été.
 - 3 créneaux piscine sont proposés aux écoles pour l'année 2017-2018, 1 pour les GS et 2 pour les CM1/CM2
 - La remise des dictionnaires aux enfants de CM2 aura lieu lundi 3 juillet à 18 heures.

- Le programme des festivités des 13 et 14 juillet à la Cour Gauthier est communiqué par les membres de la Commission Animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. BOUDIN Jean-Claude, 1 ^{er} adjoint	M. TARRON Bernard, 2 ^{ème} adjoint ABSENT	M. COLMAN Philippe, 4 ^{ème} adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 ^{ème} adjoint	
M. LABRUNE Philippe	M. GOUEFFON Vincent	Mme LOISEAU Christine	Mme BARBIER Cathy	M. THAUREAUX DE LEVARE Philippe ABSENT	Mme DEGUIL Catherine
Mme PROSSER Isabelle ABSENTE	Mme LORENTZ Caroline ABSENTE	M. DELARUE Mickaël	Mme LE GOVIC Karine	M. BOUDIN Sébastien	